

La Roche-sur-Yon, le 6 février 2020

CONGÉ DE DEUIL POUR LE DÉCÈS D'UN ENFANT MINEUR

Le Mouvement Familles Rurales de Vendée - 11 700 familles adhérentes - accompagne depuis plus de 40 ans des personnes qui subissent le traumatisme de la perte d'un proche (enfant, conjoint, parents, ami(e), frère ou sœur...) suite à une maladie ou à un décès brutal. Suite au résultat du scrutin du 30/01/2020 concernant la proposition de loi visant à instaurer un congé de deuil de douze jours consécutifs pour le décès d'un enfant mineur, il vient d'adresser un courrier aux parlementaires vendéens pour porter la voix des familles endeuillées.

Comme beaucoup de Français, la stupéfaction, l'indignation et l'incompréhension ont envahi les responsables associatifs de la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée depuis le rejet de la proposition de loi visant à allonger la durée du congé de deuil de 5 à 12 jours en cas de décès d'un enfant mineur.

Parmi le déferlement de réactions qui ont suivi, beaucoup d'élus ont dit « *Voter cette proposition de loi, c'est faire preuve d'humanité !* ». **En tant que Mouvement associatif représentant les familles, la Fédération Départementale Familles**

Rurales de Vendée tient à déclarer avec force que c'est aussi et tout simplement une question de solidarité nationale ! Où est passée la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » ? Quel sens le mot « Fraternité » revêt-il encore aujourd'hui pour certains représentants politiques ?...

De fait, la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée -au nom de toutes les familles endeuillées dont elle se fait le porte-parole- appelle les parlementaires vendéens à agir pour que, lors d'une prochaine lecture, cette proposition de loi soit adoptée !

Ce débat autour du congé de deuil pour un enfant mineur soulève également diverses autres questions : quid d'un congé de deuil pour un enfant majeur (de 18, 19, 20, 21 ans...) ? Pourquoi un allongement de la durée du congé pour le décès d'un conjoint ne pourrait-il, lui aussi, pas être étudié ?... Pour la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée qui accompagne tout au long de l'année des personnes endeuillées, ce sujet du deuil est encore en effet insuffisamment pris en compte dans les diverses sphères de la société...



CONTACT PRESSE

Béatrice RICHARD / 06 22 58 38 59 / b.richard@famillesrurales85.org

Familles Rurales, fédération départementale / 119 Bd des États-Unis, La Roche-sur-Yon / 02 51 44 37 60

www.famillesrurales85.org / www.vivreabsence.fr